



DEPARTEMENT ADMINISTRATION FINANCES PREVENTION SECURITE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Monsieur Mamadou KEITA
Conseiller municipal

Objet : Question orale : Devenir du patrimoine des centres de vacances gérés par l'OVL - en confirmation des éléments de réponse oralement exposés en séance du 19 décembre 2009

Monsieur le Conseiller Municipal,

Par courrier en date du 6 novembre 2009, vous m'interrogez dans le cadre des questions orales du conseil municipal du 23 novembre 2009, sur le devenir du patrimoine des centres de vacances gérés par l'Office vacances loisirs (OVL).

La Ville de Saint-Ouen est très attachée à son patrimoine vacances qui accueille dans 9 sites géographiques remarquables la population audonienne et ce depuis plus de 50 ans.

Cette volonté municipale qui n'a pas faibli, a été réaffirmée par le renouvellement en 2007 de la Délégation de Service Public confiée à l'OVL, impliquant un montant de subvention s'élevant, en 2009 à 2,747 M d'euros.

Cette participation ne prend pas en compte les travaux de sécurité et de maintenance du patrimoine réalisés par ailleurs chaque année grâce au budget d'investissement de la ville. En 2009, plus de 40 000 journées ont été organisées par l'OVL et ont permis d'accueillir plus de 500 enfants en classe de neige (c'est-à-dire tous les CM²) , 1688 familles, 180 retraités mais aussi des 5 classes vertes , des groupes sportifs.

Pour autant, ce patrimoine qui a vieilli, ne répond plus aujourd'hui en totalité aux besoins et attentes des audoniens qui ont évolué. Des travaux de rénovation, restructuration et de mise aux normes s'avèrent plus que conséquents.

C'est pourquoi, la municipalité examinera prochainement les études de besoins des audoniens en lien avec les travaux nécessaires et l'état du patrimoine, afin de fixer les priorités.

Vous serez informé des orientations prises dès lors que le Bureau Municipal aura terminé de travailler sur ce dossier.

De plus, comme je l'ai annoncé lors du conseil municipal du 19 décembre dernier, le traitement de ce dossier donnera lieu à la mise en place de groupes de travail.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Conseiller Municipal**, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacqueline ROUILLON
Maire-Conseillère Générale